

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2015

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Stéphanie GAGNIEUX, Catherine TEILLON, Isabelle COURTIAL, Christine NÉMOZ, Monique PERRIOL, Danielle FAVIER. MM. Guillaume ARRU-GALLART, Jean BELANTAN, André CHABERT, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, Bernard PIÉGAY, Maurice BELANTAN, Damien RIGOLLET, Gérald REVEYRAND, Jean-Marc GUILLET.

ABSENTES excusées : MMES Gésabelle GIROUD (pouvoir à Mme Christine NEMOZ).  
Martine MÉRAUD (pouvoir à M. Maurice BELANTAN).

Secrétaire de séance : Mme Christine NEMOZ.

### **URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- + Monsieur Frédéric MAYNARD : construction d'une piscine, chemin du poirier royal,
- + Madame Corinne TROUILLET : détachement d'un lot à bâtir rue du moulin,
- + Madame Véronique DURAND : réfection de la toiture, route des Alpes.

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- + Monsieur Denis CANTON : construction d'une maison, rue de la ferme,
- + Monsieur Christophe MENU : aménagement de deux logements, rue de la ferme.

#### **PERMIS D'AMÉNAGER**

- + Monsieur SANTULO domaine de Lordan : construction de cinq logements.

Un dossier doit être redéposé car celui-ci n'est pas conforme au P. O. S., il sera donc refusé en l'état.

#### **CERTIFICATS D'URBANISME**

- + Propriété BADEZ : projet de lotissement : non conforme au P. O. S..

#### **DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER**

Information des ventes des propriétés ROCHET (2 lots rue de la ferme) BLANCHIN, chemin des alouettes: pas d'application du droit de préemption Urbain.

#### **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP) ET PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)**

Madame Catherine TEILLON expose au conseil municipal le bilan financier des activités périscolaires. Après une année de gratuité et afin de conserver une proposition cohérente et de qualité aux enfants, il a été décidé de demander une participation financière forfaitaire aux parents de 60€/an/enfant, pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette décision est intégrée au document « PEDT » 2015-2016, dont Mme Teillon donne lecture à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité par le conseil municipal et sera donc soumis aux Services Départementaux de l'Education Nationale pour validation.

Le Conseil d'école n'a pas émis d'avis.

#### **COMMISSIONS**

Au conseil municipal de juin, il sera proposé d'attribuer les subventions aux associations.

#### **PROJET PARKING**

A l'arrière de l'église, un parking pourrait être aménagé (environ 12 places). La construction d'un mur de soutènement serait nécessaire. Il conviendrait également de remblayer le terrain (environ 800 m3,

les démolitions maison Pauloz et maison ADMR constitueraient un premier apport). La construction du mur fait l'objet d'une première évaluation à 15 000 €. Le projet demande réflexion.

**PROJET HALLE SPORTIVE**

La réflexion pour ce projet se poursuit avec la commune de Morestel et Sermérieu.